

RCS : LE MANS Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00842 Numéro SIREN : 798 387 437 Nom ou dénomination : 3K NEGOCES
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2020 sous le numéro de dépôt 5070

3K NEGOCES
Société par actions simplifiée
au capital de 135 000 €
Siège social : La Lande du Camp
Les Hunaudières,
72100 LE MANS
798 387 437 RCS LE MANS

Comptes annuels du 31 décembre 2019

Certifiés conformes,
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3K NEGOCES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		La Lande du Camp 72100 LE MANC		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		7 9 8 3 8 7 4 3 7 0 0 0 1 4		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		31/12/2019	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	26 775	8 385	18 390
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	161 970	16 000	145 970
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
	TOTAL (II)		BJ	BK	188 745	24 385	164 360
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	35 732		35 732
		Autres créances (3)	BZ	CA	78 316		78 316
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG	116 961		116 961
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	74		74	
	TOTAL (III)	CJ	CK	231 085		231 085	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM					
	Ecarts de conversion actif*	(VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	419 831	1A	24 385	395 446	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3K NEGOCES		Néant ☐ *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 135 000)			DA	135 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	13 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	170 413	
	Report à nouveau			DH	8 950	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	18 961	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	346 825	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	16 359	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	2 618	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 562	
	Dettes fiscales et sociales			DY	25 080	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	48 620		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	395 446		
REVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	35 643
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 3K NEGOCES						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	217 903	FH		FI	217 903	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	217 903	FK		FL	217 903	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 254	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	223 157
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	25 533	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 108	
	Salaires et traitements*					FY	112 050	
	Charges sociales (10)					FZ	43 180	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	4 909
							GB	16 000
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 133	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	204 914
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	18 243	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	937	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	937	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	44	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	44	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	893	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	19 136	

Désignation de l'entreprise		SAS 3K NEGOCES		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	639	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	14 166	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	14 805	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	8 266	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	8 266	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	6 539	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	6 714	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	238 900	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	219 939	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	18 961	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			8 266			
Produits des cessions d'éléments d'actif				14 166		
Produits sur exercices antérieurs				639		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Guillaume BLANCHARD
Bernard DERANQUE
Michel FILOCHE
Laurent GODRET
Benoît LEROY
Jean Pierre VOGEL

Experts-comptables associés
Commissaires aux comptes

3K NEGOCES

Société par Actions Simplifiées (SAS) au capital de 135 000 €

**La lande du camp - Les Hunaudières
72000 Le Mans**

R.C.S LE MANS 798 387 437

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

3K NEGOCES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Associés de la société 3K NEGOCES,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3K NEGOCES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 12 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Les titres de participations, dont le montant figure au bilan au 31 décembre 2019 pour 161 970 €, sont évalués à leur coût d'acquisition. Nous nous sommes assurés que ces titres ne devaient faire l'objet d'aucune dépréciation complémentaire.

Nous avons procédé à l'appréciation des éléments exposés par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

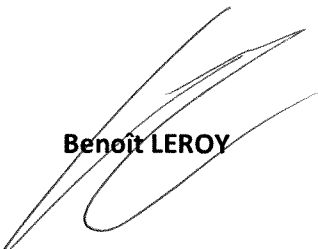
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait au Mans, le 4 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes

ALTEXA



Benoît LEROY

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte de résultat

	31/12/2019	31/12/2018	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	217 903	271 012	-53 109	-19,60
Chiffre d'affaires net	217 903	271 012	-53 109	-19,60
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges		-170	170	-100,00
Autres produits	5 255	28	5 227	NS
Total produits d'exploitation (I)	223 158	270 870	-47 712	-17,61
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvis				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	25 534	19 376	6 158	31,78
Impôts, taxes et versements assimilés	2 108	9 163	-7 055	-76,99
Salaires et traitements	112 051	126 298	-14 247	-11,28
Charges sociales	43 180	51 663	-8 483	-16,42
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	4 909	2 788	2 121	76,08
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.	16 000		16 000	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	1 133	199	934	469,80
Total charges d'exploitation (II)	204 915	209 487	-4 572	-2,18
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	18 243	61 383	-43 140	-70,28
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	938	795	143	17,96
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	938	795	143	17,96
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	44		44	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	44		44	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	894	795	99	12,40
RESULTAT COURANT avant impôt	19 137	62 178	-43 041	-69,22

S.A. ALTEXA

Commissaire aux comptes
4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 79
e-mail : lemans@altexa.fr

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	639		639	
Sur opérations en capital	14 166		14 166	
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)	14 805		14 805	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		73	-73	-100,00
Sur opérations en capital	8 266		8 266	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	8 266	73	8 193	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	6 539	-73	6 612	NS
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	6 714	12 454	-5 740	-46,09
Total des produits (I+III+V+VII)	238 901	271 665	-32 764	-12,06
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	219 939	222 014	-2 075	-0,93
BENEFICE OU PERTE	18 962	49 651	-30 689	-61,81
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	26 776	8 385	18 391	10 260
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	161 970	16 000	145 970	151 970
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				666
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	188 746	24 385	164 361	162 896
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	35 733		35 733	41 677
Autres créances	78 317		78 317	78 437
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	116 962		116 962	80 981
Charges constatées d'avance (3)	74		74	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	231 085		231 085	201 096
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	419 831	24 385	395 446	363 991
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	135 000	135 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	13 500	13 173
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	170 413	121 089
Report à nouveau	8 950	8 950
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	18 962	49 651
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	346 825	327 863
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	16 360	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 618	6 438
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 562	5 276
Dettes fiscales et sociales	25 081	24 414
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	48 621	36 128
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	395 446	363 991
(1) Dont à plus d'un an (a)	12 978	
(1) Dont à moins d'un an (a)	35 643	36 128
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe 

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS 3K NEGOCES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 395 446 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 18 962 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 2 à 5 ans

* Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	17 450	20 640	12 000	26 090
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	686			686
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	18 136	20 640	12 000	26 776
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	151 970	10 000		161 970
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	666		666	
Immobilisations financières	152 636	10 000	666	161 970
ACTIF IMMOBILISE	170 772	30 640	12 666	188 746

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		20 640	10 000	30 640
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		20 640	10 000	30 640
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		12 000	666	12 666
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		12 000	666	12 666

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI 3K IMMO 72100 LE MANS	1 000	-31 346	97,00	4 026
SARL 3K FOUGERES 35300 FOUGERES	15 000	-36 425	100,00	-7 994
SARL HUNAUDIERE TIRE 72100 LE MANS	10 000	348 938	90,00	32 920
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	160 970	160 970	69 487		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	7 623	4 681	4 400	7 904
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	253	229		481
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 876	4 909	4 400	8 385
ACTIF IMMOBILISE	7 876	4 909	4 400	8 385

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 114 124 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	35 733	35 733	
Autres	78 317	78 317	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	74	74	
Total	114 124	114 124	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	14 580
Associés - intérêts courus	938
Total	15 518

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 135 000,00 euros décomposé en 90 titres d'une valeur nominale de 1 500,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 48 621 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	16 360	3 382	12 978	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 562	4 562		
Dettes fiscales et sociales	25 081	25 081		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 618	2 618		
Produits constatés d'avance				
Total	48 621	35 643	12 978	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	17 200			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	840			
(**) Dont envers les associés	2 618			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 840
Dettes provis. pr congés à payer	5 238
Charges sociales s/congés à payer	2 132
Etat - autres charges à payer	729
Total	11 939

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	74		
Total	74		

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

L'épidémie COVID-19 est considérée comme un événement de l'année 2020.

Les comptes au 31/12/2019 ont été établis sur la base de la continuité de l'activité, sans aucune correction de valeur, provision ou écriture relative aux conséquences du COVID-19.

Les conséquences du COVID-19 sur les opérations de la société ne peuvent pas être chiffrées à la date de l'arrêté des comptes et être estimées de manière fiable.

Cependant, si l'épidémie continuait à se développer au cours de l'exercice 2020, des risques significatifs sur l'activité, les revenus, et la trésorerie pourraient se matérialiser.

3K NEGOCES
Société par actions simplifiée
au capital de 135 000 €
Siège social : Lieudit La Lande du Camp
Les Hunaudières,
72100 LE MANS
798 387 437 RCS LE MANS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 SEPTEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 18 961,70 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	18 961,70 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	8 950,21 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	27 911,91 euros

Pour un montant de 18 961,70 euros au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 189 374,91 euros et pour un montant de 8 950,21 euros au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 8 950,21 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 septembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

